

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 5

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour l'année du centenaire

La commission chargée de préparer la campagne nationale de 1963, — année commémorative du centenaire de la Croix-Rouge — pour intensifier le recrutement de nouveaux membres, s'est réunie pour la première fois à Berne, le 21 juin, sous la présidence de M. H. Spengler.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

Le recrutement de membres féminins

Jusqu'ici, la campagne nationale lancée au début de l'année en vue de recueillir de nouvelles adhésions de volontaires féminines pour le Service croix-rouge n'a guère donné de résultats très brillants. Si quelque 300 femmes ont manifesté de l'intérêt à l'égard de cette tâche pourtant si importante, seules 181 se sont annoncées à titre définitif. Sans tenir compte des membres inscrits au Service croix-rouge versés dans la réserve du médecin-chef, il manque encore 3000 membres dans les effectifs des détachements. Le canton du Tessin a remarquablement bien travaillé puisque, sur les 181 inscriptions fermes dont il vient d'être fait état, 51 proviennent de Suisse italienne.

La campagne se continue.

*

Visites sanitaires de recrutement

Cent quarante et une femmes et jeunes filles se sont présentées aux visites sanitaires de recrutement organisées ces dernières semaines. Elles ont été déclarées aptes au service.

27 avril:	Hôpital cantonal, Olten, 12 infirmières, 5 spécialistes, 3 aides-soignantes;
16 mai:	Clinique Notkerianum, St-Gall, 13 infirmières, 1 infirmière psychiatrique, 1 spécialiste, 7 aides-soignantes, 4 éclaireuses;
21 juin:	Ecole Berghalden, Horgen, 11 spécialistes, 15 aides-soignantes, 9 éclaireuses;
27/28 juin:	Caserne de Bellinzona, 56 aides-soignantes, 4 éclaireuses.

*

Changement de caserne

Le cours de cadres I/2 pour intendantes et chefs de groupe des détachements croix-rouge aura lieu du 25 septembre au 7 octobre à la caserne de Lyss et non pas à celle du Chantel-sur-Neuchâtel, celle-ci étant actuellement en voie de transformation.

*

Colonnes croix-rouge

Les membres de la colonne 71 (Lucerne) ont participé à un cours technique du Service croix-rouge à Grafenort du 1^{er} au 6 mai. Les cours techniques ne se déroulent pas — comme ceux dits de complément — dans le cadre d'un cours de répétition d'une unité mili-

tare. Cette séparation permet de parfaire l'instruction de détail.

*

A leur tour, les membres de la colonne 51 (Fribourg) ont participé à la Lenk, du 5 au 10 juin, à un cours technique organisé dans les baraquements de l'E.S.M. 5, leur place de mobilisation. Ce cours, comme celui de la colonne 71, a été inspecté par le colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge.

*

Cours de cadres

Trente aspirants sous-officiers du Service croix-rouge ont suivi le cours de cadres I/1 à Lyss du 12 au

MER-MONTAGNE

Colonies romandes et échanges franco-suisses

Le 1^{er} juillet sont arrivés à Genève 218 enfants venant principalement de la région de Cannes et qui passeront deux mois en Suisse romande dans des familles. Soixante-douze d'entre eux venaient des « Rayons du Soleil » de Pomeyrol, Saint-Léon et Montbrillant. Saint-Léon, à Cannes, accueillera de son côté 42 fillettes venant de Suisse romande pendant le mois de juillet et 42 garçons pendant le mois d'août.

La Colonie suisse d'Igea Marina, près de Rimini, sur les bords de l'Adriatique, accueillera du 14 août au 10 septembre une colonie de 80 enfants du Valais, organisée par l'active section de la Croix-Rouge de Martigny, ainsi que 36 petits Vaudois groupés par les soins de la Croix-Rouge de Lausanne.

*

Les colonies de la Croix-Rouge neuchâteloise ne seront pas moins actives cet an-ci. Le 12 juillet, Vau Marcus verra arriver 75 petits Normands qui y demeureront jusqu'au 10 août. Le vieux donjon moyenâgeux étant voué pour l'heure aux réparations, seul le bâtiment du 18^e dit « La maison française » pourra accueillir des petits hôtes cet été. C'est pourquoi leur nombre sera moins grand que de coutume. De leur côté, 63 enfants de Neuchâtel ainsi que du Val-de-Travers et de La Chaux-de-Fonds, et 12 jeunes Vaudois se rendront aux bords de la Manche, à Cabourg, du 1^{er} au 31 août.

De la mi-août à la mi-septembre, le château de Vau Marcus sera utilisé par le Mouvement de la jeunesse de la Suisse romande qui y installera, échange lui aussi avec autant de jeunes Romands, une colonie d'enfants de Paris.

*

Colonnes croix-rouge

Les membres de la colonne 71 (Lucerne) ont participé à un cours technique du Service croix-rouge à Grafenort du 1^{er} au 6 mai. Les cours techniques ne se déroulent pas — comme ceux dits de complément — dans le cadre d'un cours de répétition d'une unité mili-

26 juin. Deux candidats ont dû être licenciés après leur entrée au service. Ce cours fut suivi d'un cours d'introduction de trois semaines auquel ont participé 122 recrues.

*

TRANSFUSION SANGUINE

Agrandissement nécessaire

Le service de fractionnement du Laboratoire central a de plus en plus de difficultés à répondre aux besoins des hôpitaux et du corps médical. Il n'est pas rare de plus que des commandes lui parviennent de l'étranger. Ces difficultés pourront être surmontées lorsque le Laboratoire disposera de locaux plus spacieux.

*

Crédit

Dans sa séance du 26 mai, le Comité central a accordé un crédit de 6010 francs pour l'achat d'une nouvelle armoire frigorifique pour le service de fabrication.

*

Conférences et travaux

Le Dr R. Büttler, chef du service de sérologie du Laboratoire central, a donné une conférence sur les « Propriétés spécifiques de groupe des protéines sériques humaines », à l'assemblée annuelle de la Société suisse d'hématologie, le 5 mai, à Soleure.

*

Le Dr A. Hässig a participé à Paris, le 5 mai, à une séance administrative de la Société internationale de transfusion sanguine.

*

CENTRALE DU MATERIEL

Matériel d'instruction

Dans sa séance des 26 et 27 mai, le Comité central a voté un crédit de 7300 francs pour l'achat de vingt mannequins, tels que les utilisent les sections de Samaritains pour l'enseignement de la respiration artificielle. Ce crédit a été prélevé sur le subside de 100 000 francs que l'Alliance suisse des Samaritains a mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse pour le renouvellement de ses assortiments de matériel d'instruction.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Parrainages pour le Thibet

Le nombre des parrainages en faveur d'une aide aux réfugiés thibétains souscrits au 20 juin était de 1020.

Les infirmières de l'Ecole de l'Hôpital de district de Thoune ont à elles seules souscrit douze parrainages en faveur des réfugiés thibétains.

*

Cinquante nouveaux lits pour des enfants suisses

Grâce à notre action d'entraide nationale, cinquante lits neufs et munis de toute la literie nécessaire ont pu à nouveau être remis à fin juin à des enfants suisses nécessiteux. Cette distribution a touché plus spécialement des régions de la montagne.

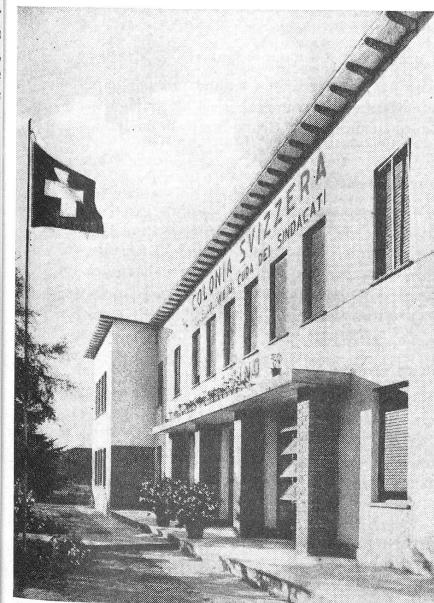
*

INFIRMIERES

Nouvelle promotion à La Source

Quinze nouvelles infirmières ont reçu leur diplôme à l'école de la Source le 27 avril. Ce sont:

Mesdemoiselles Gertrude Brauen, à Thierrens; Katharina Brechbühl, à Berne; Raymond Broggi, à Monthey; Geneviève Charpier, à Court; Rosette Chevalier, à Moutier; Edith Cretinand, à Vevey (Haute-Savoie); Christiane Egg, à Saxon; Lucienne Gapan, à Bulle; Ginette Germiquet, à Sorvilier; Janine Jaton, à Peney-le-Jorat; Christiane Péclat, à Lausanne; Arlette



Igea Marina. — La colonie « Ticino » qui accueille de petits colons suisses

Perrinjaquet, au Landeron; **Anne-Marie Schwenter**, à Bex; **Eliane Sommer**, à Nyon; **Mireille Thonney**, à Blonay-sur-Vevey.

A toutes nous disons tous nos vœux pour une belle et féconde carrière.

*

Cours pour infirmières-chefs

Comme nous l'avons annoncé, un cours de sept mois pour infirmières-chefs et monitrices débutera le 18 septembre à l'Ecole supérieure d'infirmières de Zurich. Ce cours qui se terminera le 18 avril 1962 est également ouvert à des infirmiers diplômés.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIERES ET AIDES-SOIGNANTES

Les directives pour la formation des aides-soignantes approuvées

Lors de sa séance du 20 juin, la Commission des soins infirmiers a examiné le projet de directives concernant la formation des aides-soignantes préparé par la sous-commission des aides-soignantes. Le Comité central a approuvé ces directives dans sa séance du 6 juillet.

*

Cent vingt-six nouvelles auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge

Les sections de Bâle, Berne, Soleure et Zurich poursuivent leur activité dans ce domaine. Depuis le début de l'année, 126 nouvelles auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge ont suivi les cours donnés sous les auspices de ces sections et obtenu l'attestation délivrée à l'issue du stage pratique (12 à Bâle, 49 à Berne, 9 à Soleure et 56 à Zurich).

*

SOINS AU FOYER

Cours élémentaires de soins au foyer pour monitrices à Zurich

Un cours pour monitrices de l'enseignement des soins au foyer a eu lieu du 13 au 22 juin à Zurich, sous les auspices de la section locale. Ce cours a groupé 13 infirmières diplômées originaires de divers cantons et une déléguée de la Croix-Rouge du Liechtenstein.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Publication en Suisse allemande

La Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique a établi le projet de 12 fascicules illustrés traitant chacun d'un accident particulier et des premiers secours qu'il appelle. Ces feuillets paraîtront en annexe au journal « Junior » publié par la maison d'édition Hug à Zurich. Il en sera fait des tirés-à-part qui pourront ensuite être reliés et former un petit manuel complet.

*

Un cours international pour éducateurs

Dans sa séance du 21 juin, la Commission de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique a décidé d'organiser un cours international pour éduca-

teurs, ce cours aura lieu au printemps prochain au château d'Hünigen près de Konolfingen.

*

Rencontre à Heiden en octobre

Une rencontre ayant pour thème « Compréhension internationale » sera à nouveau organisée du 9 au 16 octobre à Heiden à l'intention des éducateurs intéressés au développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Les participants auront l'occasion de visiter le village Pestalozzi à Trogen.

*

Pour les enfants de l'Inde

Emus par la misère des petits Indiens, des écoliers zurichoises affiliés à la Croix-Rouge de la Jeunesse ont organisé une représentation théâtrale et un bazar qui ont rapporté la belle somme de 1100 francs. Ce montant a été transmis à la Croix-Rouge de l'Inde qui l'utilisera en faveur d'enfants particulièrement nécessiteux. Un autre groupe d'écoliers zurichoises affiliés à la Croix-Rouge de la Jeunesse sont en correspondance avec des écoliers congolais de Léopoldville.

*

Sauvetage nautique en Suisse romande

Continuant la tradition, la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande a mis sur pied au mois de juin plusieurs cours de sauvetage nautique dans diverses localités vaudoises, à Genève et à Martigny. Ces cours ont suscité un très vif intérêt. Une soixantaine de candidats genevois se sont présentés le 28 juin à la plage des Pâquis à l'examen final du cours donné à Genève.

Dans le canton de Vaud, des cours de sauvetage nautique ont été organisés à Lausanne, à Morges, à Vevey et à Leysin.

*

Cours de premiers soins pour « juniors » à Martigny

Un cours de premiers soins auquel ont participé 50 élèves d'une école de commerce s'est déroulé à Martigny, sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

*

Un beau geste d'entraide

La collecte organisée par les « juniors » genevois en faveur de l'élève du Collège Moderne victime comme nous l'avons relaté d'un grave accident, a rapporté 3357 fr. 20. Cette somme sera réservée à l'acquisition d'une prothèse et à la couverture des frais de la réadaptation professionnelle du jeune homme.

*

Invitation en Finlande

La Croix-Rouge finlandaise a invité un instituteur vaudois intéressé au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, à participer à un cours de dirigeants de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui se déroulera du 31 juillet au 9 août à Lepalambi, en Finlande.

*

CAMPAGNES DE SECOURS A L'ETRANGER

Pour les réfugiés en Afrique du Nord

La Croix-Rouge suisse avait naguère réservé un montant de 25 000 francs en vue de construire un asile à l'intention des réfugiés algériens âgés accueillis à Oujda,

au Maroc. Ce projet ne pouvant être réalisé, le montant a été mis à la disposition de la Ligue pour la poursuite de ses opérations de secours. Il sera réservé à la confection, au Maroc même, de vêtements destinés aux réfugiés algériens.

Indépendamment de cette somme, la Croix-Rouge suisse a en outre confié à la Ligue 35 000 francs provenant des contributions de parrainages pour la fourniture de vêtements et de couvertures qui seront distribués aux réfugiés avant le début de la mauvaise saison.

*

La lutte contre les mouches dans les dispensaires

Répondant à une demande de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a fait don à cette dernière de deux appareils à « filtre » et d'une certaine quantité de DDT liquide. Ces appareils permettront de lutter contre les mouches dans les dispensaires au Maroc. La quantité de désinfectant fournie sera suffisante pour quatre mois. La dépense est de 1500 francs.

*

L'AIDE INTERNATIONALE AU CONGO

Visite de détenus par le Comité international

Dans le cadre des efforts que le Comité international de la Croix-Rouge poursuit pour visiter les détenus civils et militaires dans toutes les régions du Congo, un de ses délégués médecins a été autorisé à fin mai, par le Gouvernement de Léopoldville, à visiter MM. Moïse Tchombé, président, et Evariste Kimba, ministre des Affaires étrangères du Katanga, dans la villa de Coquilhatville où ceux-ci étaient détenus avant leur transfert à Léopoldville. Accompagné d'un médecin de la Croix-Rouge suisse, il a procédé à un examen médical approfondi de ces deux personnalités katangaises.

*

Rapatriement de soldats européens au service du Katanga également

La délégation du C. I. C. R. au Congo a également visité une quarantaine de militaires européens au service du Katanga qui avaient été capturés par les troupes de l'ONU et internés à Kamina et Léopoldville. Après que les familles de ces militaires eurent été informées par les soins de l'Agence centrale de recherches, au siège du C. I. C. R., à Genève, l'ONU a entrepris des démarches en vue de leur rapatriement. A l'heure actuelle, 27 d'entre eux ont été rapatriés.

*

Et rapatriement de militaires belges prisonniers

Un membre de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge au Congo, M. Georges Hoffmann, a convoyé, à fin juin, jusqu'à Bruxelles les huit militaires belges libérés par les autorités de la Province orientale après une captivité de près de six mois. M. Hoffmann, qui assista à leur libération à Stanleyville, les avait visités dans leur prison et avait fait de nombreuses démarches pour améliorer les conditions de leur détention. Il s'est rendu à Genève où il fera rapport au C. I. C. R. avant de regagner le Congo.

NOUVEAU SEISME EN IRAN

Un village anéanti

La région de Lar, dans le sud de l'Iran, qui avait déjà été victime le 24 avril 1960 d'un tremblement de terre meurtrier, a été ébranlée le 11 juin vers 6 heures du matin par une nouvelle secousse particulièrement violente. A Lar même, et dans quelques villages des environs, les premières dépêches n'ont mentionné que des dégâts peu importants et une dizaine de blessés — mais réservoirs et conduites d'eau ont été détruits. Le petit village de Dekouyeh, à quelque vingt kilomètres au sud de Lar, a été par contre entièrement détruit par cette secousse, qui a été d'une extrême violence. Les 400 maisons — de terre battue — de cette localité ont été détruites et les quinze cents habitants de Dekouyeh se trouvent sans abri ni ressources. Aux premières nouvelles, la catastrophe avait fait une cinquantaine de morts et de nombreux blessés. Ceux-ci ont été transportés par avion sur l'hôpital de Chiraz. Le Lion- et Soleil-Rouges d'Iran a envoyé immédiatement des équipes de secours pour dégager les survivants et les blessés et organiser le ravitaillement.

*

Lion- et Soleil-Rouges d'Iran peuvent suffire aux besoins des victimes

En réponse à l'offre d'assistance que lui a adressée la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, le Dr Hossein Khatibi, directeur général de la Société du Lion- et Soleil-Rouges de l'Iran, indique que les stocks de secours dont dispose actuellement sa société, suffisent, avec les contributions provenant du pays même, à assurer les secours nécessaires aux victimes du tremblement de terre du 11 juin.

*

Situation moins grave qu'en 1960

Le Dr Khatibi a fait savoir à M. Jean-Pierre Robert-Tissot, directeur du Bureau des secours de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, qui a pris part à deux opérations de secours en Iran, que la situation présentait un caractère moins grave que lors de cette dernière catastrophe. Il a précisé, que toutes les mesures d'urgence nécessaires avaient été prises; la Société qui, dans la journée du 11, avait assuré à bord de son avion le transport d'équipes de secours, a utilisé cet appareil pour évacuer les blessés. Le directeur général du Lion- et Soleil-Rouges de l'Iran a remercié chaleureusement la Ligue de son offre et a indiqué que la situation ne requérait pas une assistance de caractère international. Il informera la Ligue de tout fait nouveau qui pourrait survenir.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Nouveaux membres du C. I. C. R.

Le Comité international de la Croix-Rouge a appelé au début de juin deux nouveaux membres à siéger dans son sein: M. Samuel Gonard, commandant de corps d'armée et ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, et le docteur Hans Meuli, ancien médecin en chef de l'armée suisse et ancien membre à ce titre du Comité et de la Direction de la Croix-Rouge suisse.

SOCIETE DES TROUPES DU SERVICE DE SANTE

Concours fédéraux en 1961

Le Comité central a accordé une subvention extraordinaire de 2750 fr. à la Société suisse des troupes du service de santé, comme participation aux frais d'organisation des concours fédéraux de 1961.

*

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

L'assemblée générale de Saint-Gall

L'assemblée générale ordinaire de l'Alliance suisse des Samaritains s'est déroulée à Saint-Gall les 10 et 11 juin, sous la présidence de M. Emil Zweidler. Les points statutaires de l'ordre du jour furent traités rapidement et sans discussion. A l'unanimité, les participants approuvèrent la révision des prescriptions régissant la gérance de la Caisse de secours et d'assurance-accidents que leur proposait la direction centrale. La révision préconisée entraînera une amélioration des prestations volontaires de la caisse de secours instituée par les Samaritains eux-mêmes. Les prestations de l'assurance-accidents et responsabilité civile subiront également une sensible amélioration.

*

Le colonel Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, remercia les Samaritains et les Samaritaines de leur activité. L'assemblée prit ensuite connaissance du résultat provisoire de la Collecte de mai, organisée en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains et qui, l'an prochain, aura à nouveau lieu dans les mêmes conditions.

*

La deuxième partie de l'assemblée débuta le dimanche matin par la remise de la médaille Henry Dunant à 373 Samaritaines et Samaritains. Puis un médecin zurichois, le docteur Eugen Koch, fut nommé membre d'honneur de l'Alliance suisse des Samaritains en témoignage de reconnaissance pour l'activité qu'il a déployée dans le domaine des premiers secours et des soins aux malades à domicile.

Le colonel-brigadier R. Käser, médecin en chef de l'armée, apporta le salut du Conseil fédéral; il félicita l'Alliance suisse des Samaritains pour son activité et insista sur la nécessité d'intensifier le recrutement de volontaires féminines pour le Service croix-rouge.

L'assemblée procéda également à l'élection du Dr Th. Marbet, de Meggen, appelé à succéder, en qualité de membre du Comité central, au colonel Emil Isler, décédé l'an dernier.

M. W. Chevalley, de Lausanne, contrôleur des comptes, étant arrivé au terme de son mandat statutaire, est remplacé par M. Henri Jan, de Morat. L'an prochain, l'assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains aura lieu à Lucerne.

*

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION SUISSE POUR LA PROTECTION DES CIVILS

L'Union suisse pour la protection des civils a tenu son assemblée des délégués à Berne le 17 juin. Elle

rendit hommage à l'ancien conseiller fédéral Edouard de Steiger, président de l'Union démissionnaire. Le successeur de M. de Steiger est le Dr Gion Darms, de Coire, conseiller aux Etats, jusqu'ici président de la section des Grisons de l'Union suisse pour la protection des civils. En sa qualité de vice-président, M. Hans Haug orienta l'assemblée sur le projet de loi fédérale du Département de justice et police concernant la protection civile. Il se fit l'interprète du Comité central de l'Union suisse pour la protection des civils qui approuve la teneur du projet dans son ensemble. Le Comité central continue cependant d'estimer que l'obligation de servir dans la protection civile doit être décretée pour les hommes libérés du service militaire.

*

TIMBRES CROIX-ROUGE

France

Les nouveaux timbres de la série des « Hommes illustres » vendus avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge française ont été émis du 20 au 23 mai.

1961	S. LXXXV	0.15 + 0.05 NF	Du Guesclin. Noir/bistre violacé
	S. LXXXVI	0.20 + 0.10 NF	Puget. Vert/bleu
	S. LXXXVII	0.20 + 0.10 NF	Coulomb. Pourpre/brun rouge
	S. LXXXVIII	0.30 + 0.10 NF	Drouot. Noir/bistre roux
	S. LXXXIX	0.45 + 0.10 NF	Daumier. Vert/bistre foncé
	S. XC	0.50 + 0.15 NF	Guillaume Apollinaire. Violet/pourpre.

*

Les surtaxes des timbres au bénéfice de la Croix-Rouge française ont rapporté en 1960 près de cent millions de francs légers (un million de NF). Le coefficient de rendement des surtaxes par rapport à la valeur faciale a presque doublé en dix ans, il a passé de 72,9 à 130. (« Le Monde des Philatélistes ».)

*

Yougoslavie

Les deux valeurs émises chaque année en faveur de la Croix-Rouge yougoslave (timbre d'emploi obligatoire et timbre de surtaxe en cas d'omission) sont sorties le 7 mai, à l'occasion de la semaine de la Croix-Rouge.

1961	B. 19	2 D.	Deux bras, l'un tenant une fleur, l'autre un marteau, croix rouge. Jaune/rouge/brun orange/brun foncé
	B. 19a	2 D.	Dito. Non dentelé
	B. 16	2 D.	Dito. « Porto ». Jaune/rouge/brun orange/vert foncé
	B. 16a	2 D.	Dito. Non dentelé.

Tirage de 3 500 000 pour le timbre ordinaire et de 1 000 000 pour le timbre taxe. Il a été tiré également 20 000 exemplaires non dentelés de chacune de ces valeurs.

*

Cameroun

Une oblitération « 1^{er} jour » a été apposée à Yaoundé le 25 mars sur les timbres croix-rouge annoncés dans notre édition du 1^{er} mars: « Premier jour — Yaoundé Emission/Croix-Rouge/Camerounaise/25 mars 61 ».